

Chargés d'études documentaires : Votre CAP se renouvelle

Chacun(e) d'entre vous est appelé(e) à élire ses représentants à la commission administrative paritaire avant le **26 novembre 2007**. C'est un moment important.

En effet, les CAP sont consultées sur de multiples points concernant les carrières individuelles :

- les *titularisations* ;
- les *promotions au choix* ;
- les *mutations* ;
- la *notation* ;
- les *refus de temps partiel* ;
- les *sanctions disciplinaires, etc.*

Il est donc indispensable d'avoir des représentants du personnel **compétents, impartiaux et efficaces**. Vos collègues qui se présentent sur la liste de la CGT-Culture s'engagent à cela. Ils seront également des délégués combattifs. **En aucun cas**, ils ne seront les **faire-valoir** de l'administration.

Les séances des commissions administratives paritaires ne doivent pas être des réunions de salon. Il faut donc voter pour des collègues et des syndicats que l'on voit à l'œuvre sur le terrain, lors des luttes, dans les audiences avec les directions, dans les assemblées générales.

En outre, les élu(e)s CGT, tout au long de leur mandat, s'engagent à préparer collectivement les CAP, comme ils informent par écrit et par téléphone des résultats des commissions.

A l'instant de voter, vous n'oubliez pas cependant les grandes questions statutaires.

● Comme nous l'avions analysé depuis le début, le statut commun Culture/Education nationale des chargés d'études documentaires est insatisfaisant et inadapté. La gestion étant le seul point commun, les disparités entre les deux ministères de tutelle sont criantes. **L'Education nationale n'a-t-elle pas reconnu dernièrement avoir mis sa filière documentation en extinction ?**

Ce n'est d'ailleurs pas la seule menace qui pèse sur notre corps puisque **la réflexion sur la fusion des corps de la documentation et des corps administratifs est à l'étude**. C'est déjà une réalité pour le corps des chargés d'études documentaires du Premier ministre qui a été intégré à celui des attachés administratifs. Nous y sommes totalement opposés et nous nous battons à vos côtés, à la Culture comme à l'Education nationale, contre cette casse des corps de la Fonction publique.

● Afin de faire face au grand nombre de postes vacants et aux départs en retraite, mais aussi pour alimenter les promotions à l'intérieur du corps, la CGT-Culture estime qu'il faut **un plan de recrutement d'urgence pour l'ensemble de la filière documentation d'au moins 150 créations nettes d'emplois**.

● Dans l'immédiat, il faut revoir le **pyramidage** actuel rien moins qu'indigent. Rappelons qu'à ce jour celui-ci est le suivant :

- Principalat de 1^{ère} classe : 4% des effectifs
- Principalat de 2^{ème} classe : 16% des effectifs
- Classe normale : 80% des effectifs

Outre des blocages inadmissibles de carrière, ce pyramidage lamentable (le plus sinistré de tous les corps comparables de catégorie A) conduit à un renouvellement fréquent et délicat de votre CAP.

Notre syndicat estime que, en 2 exercices budgétaires au plus, il est nécessaire que le pyramidage s'établisse ainsi :

- **Principalat de 1^{ère} classe :** **20% des effectifs**
- **Principalat de 2^{ème} classe :** **30% des effectifs**
- **Classe normale :** **50% des effectifs**

● Par ailleurs, l'**indice terminal de la carrière**, aujourd'hui plafonné à 966 (indice brut) doit absolument être relevé à **1015**.

● Concernant notre régime indemnitaire, il doit être aligné sur celui du corps type de A de la filière administrative. Voici nos propositions pour les CED pour les montants plancher des IFTS (en euros):

	Situation actuelle Services déconcentrés	Situation actuelle Administration centrale	Notre revendication
Cl. normale, éch. 1 à 4	2700	4300	5000
Cl. normale, éch. 5 à 7	3000	4800	5500
Cl. normale, éch. 8 à 10	3500	5500	6200
Cl. normale, éch. 11 à 12	4000	6300	7000
Princip. 2 ^{ème} cl., éch. 1 à 4	4150	6050	7000
Princip. 2 ^{ème} cl., éch. 5 à 6	4500	7200	8500
Principalat 1 ^{ère} classe	4800	7200	8500

● Enfin, il convient de permettre un **accès élargi aux corps des conservateurs**.

**SI VOUS VOULEZ QUE LES CHOSES CHANGENT VRAIMENT
VOTEZ POUR LA LISTE PRESENTÉE PAR LA CGT-CULTURE
AVANT LE 26 NOVEMBRE 2007**

- * Sans rature ni panachage qui annuleraient votre bulletin ;
- * En postant votre enveloppe qui, par ailleurs, bénéficie de la franchise postale ;
- * En utilisant exclusivement le matériel de vote qui doit vous être adressé par l'Administration.

Chargés d'études documentaires principal 2^{ème} classe :

- Jean-Christophe TON-THAT (Musée national du Moyen Age -Thermes et Hôtel de Cluny)
- Mireille LAMOUREUX (détachée CRDP Créteil)
- Cécile SIMON (Archives nationales - Site de Paris)
- Marie-Noëlle LEBLANC (Archives nationales - Site de Fontainebleau)

Chargés d'études documentaires :

- Isabelle FOUCHER (Archives nationales – Site de Paris)
- Jean DAVOIGNEAU (DAPA)
- Pedro CARRASQUEDO (Château de Pau)
- Estelle DIETRICH (Ecole d'architecture de Marne-la-Vallée)

Rappelons que, plus que jamais, votre participation est indispensable. En effet, s'il n'y a pas 50% de participation, un second tour s'avère dès lors nécessaire. Une telle éventualité serait une source de retard et de confusion, particulièrement préjudiciable pour tous.